tenir compte de la possession antérieure, de prescrire la modification de toute marque de commerce utilisant la croix rouge.

Si la Convention de Genève de 1929 devait être prochainement revisée, il ne serait pas inutile que l'article 28 prît une teneur plus stricte encore, et ne laissât dans ce domaine place à aucune hésitation quelconque.

P. D G.

Mort du Dr. Robert Charlet.

Le Dr Marie-Alexis-Robert Charlet a trouvé la mort avec son fils au cours d'un exercice aérien, le 12 juillet, à Châteaudun.

M. Ch.-L. Julliot, qui a beaucoup connu le Dr Charlet, lui consacre, dans la *Presse Médicale* [1] une nécrologie où on lit notamment :

« Vers 1928, alors que, depuis 1912, je menais presque seul ma campagne en faveur de l'aviation sanitaire, je vis venir à moi un homme étonamment jeune, blond, d'une douceur toujours souriante, qui, avec une simplicité tranquille, me dit avoir formé le projet de réunir un Congrès international d'aviation sanitaire. Et, de fait, dès l'année suivante, au mois de mai 1929, se réunissait à Paris le premier congrès ; le second se tenait à Madrid en 1933 et le troisième à Bruxelles en 1935. Le succès mondial de ces trois congrès est présent à toutes les mémoires.

Charlet, depuis 1929, était secrétaire général du Comité permanent des Congrès internationaux de l'aviation sanitaire. Initiateur de ces congrès, il en fut l'organisateur et l'incomparable animateur.

Devenu secrétaire général des Amis de l'aviation sanitaire, il l'était également de l'Association médicale aéronautique française et aussi du Comité central d'aviation sanitaire, dont l'œuvre, encore que

[1] 29 juillet 1936.

Mort du Dr Robert Charlet.

toute récente, est impressionnate ; j'en ai donné un compte rendu dans le numéro de juin de la *Revue internationale de la Croix-Rouge.* De cette œuvre, Charlet était la cheville ouvrière... »

C'est avec de vifs regrets que la *Revue internationale* annonce ici la mort d'un homme dont elle avait, en plusieurs occasions, signalé le dévouement à la cause de l'aviation sanitaire, et qui était un ami de la Croix Rouge [1].

---

[1] Voir *Bulletin de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge,* août 1936, p. 131.